

But :

La Société sylvicole Mistassini détermine les limites et l'applicabilité de son système de gestion environnemental afin d'établir son domaine d'application.

Lorsque la Société sylvicole Mistassini établit ce domaine d'application, elle doit prendre en considération:

- 1- Les enjeux externes et internes auxquels il est fait référence en 4.1;
- 2- Les obligations de conformité auxquelles il est fait référence en 4.2;
- 3- Ses unités organisationnelles, fonctions et limites physiques;
- 4- Ses activités, produits et services;
- 5- Son autorité et sa capacité de maîtrise et d'influence.

Une fois le domaine d'application défini, l'ensemble des activités, produits et service de la Société sylvicole Mistassini compris dans ce domaine d'application doit être inclus dans son système de gestion environnemental. Le domaine d'application doit être tenu à jour sous la forme d'une information documentée et doit être disponible vis-à-vis les parties intéressées.

Description du site

La Société sylvicole Mistassini Ltée œuvre dans le domaine de l'aménagement forestier depuis 1975. Ses activités se déroulent en forêt privée et publique.

La Société réalise des travaux de préparation de site, régénération artificielle, éducation de peuplement, récolte, voirie forestière.

L'équipe technique est composée de techniciens forestiers spécialisés en aménagement et en exploitation de la forêt ainsi qu'un géomaticien, le tout supervisé par deux ingénieurs forestiers. À ceci vient se greffer une équipe d'ouvriers sylvicoles ayant plusieurs années d'expérience ainsi que des sous-traitants.

Quant aux services techniques, la Société réalise divers types d'inventaires forestiers, prépare des plans d'aménagement en forêt privée et effectue des travaux spécialisés.

Tous ces travaux sont traités avec un système d'information géographique (GSFGIS-GFQ GÉO). Nous utilisons également un système de positionnement géographique par satellite (GPS) pour mesurer l'ensemble de nos travaux sylvicoles.

Domaine d'application

Le domaine d'application couvre les activités d'aménagement forestier comprenant les activités de préparation de site, régénération artificielle, éducation de peuplement, récolte, ~~drainage forestier~~, voirie forestière, planification forestière en forêt privée, planification opérationnelle en forêt publique, ainsi que l'implantation, la gestion et le démantèlement de camp forestiers du système de gestion environnementale (SGE). Le présent système s'applique aux bureaux administratifs de Dolbeau-Mistassini ~~et de St-Nazaire~~. De plus, les activités, produits et services qui seront éventuellement mis en place seront également considérés dans le système de gestion environnementale.

Préparé par : Marc-André Guénard, resp. ISO/SST
Approuvé par :

Date : 2025-09-12
Date :

Version : 5
